



DECLARATION COMMUNE AU CTL DU 14 OCTOBRE 2020

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons ouvrir ce CTL sans évoquer la réunion du groupe de travail national du 3 septembre 2020 présenté par la Direction Générale comme un point de rendez-vous essentiel de deux chantiers qui vont bousculer le paysage de la DGFIP et les conditions de travail des agent.es, à savoir le NRP et la démétropolisation.

S'agissant du NRP :

La direction générale souligne le caractère concerté de la démarche visant à renforcer les territoires, et à rapprocher l'administration des citoyen.nes.

Elle serait réellement concertée si la direction générale accordait au mot son véritable sens. La concertation, c'est l'action de se mettre d'accord pour agir ensemble, par opposition à une consultation qui implique de recueillir un simple avis.

Mais concertation avec qui?

Pas avec les agentes et les agents qui ont été dans le meilleur des cas informés, avec retard, par les directions locales.

Pas avec les représentants des personnels, les consultations d'ampleur organisées par les intersyndicales locales courant 2019 qui ont toutes unanimement rejeté les premiers projets ont-elle été prises en compte? Pas le moins du monde.

La DG feint d'être persuadée qu'elle mène une œuvre d'intérêt général et qu'elle est validée par les agent.es et les élus, c'est oublier un peu vite et avec beaucoup de mépris le nombre impressionnant de délibérations de conseils municipaux dénonçant l'appauvrissement du réseau de DGFIP (toutes missions confondues), les attentes d'un nombre important d'usager.es de voir des services de proximité, de les renseigner, sans être obligés de se débattre sur la toile de l' e-administration.

S'agissant de la démétropolisation :

Contrairement à ce que la DG écrit, il ne s'agit pas de relocalisations, puisque les services concernés n'y ont jamais été localisés mais bien de délocalisations...

Cette réforme s'inscrit dans une réorganisation de l'administration, et répond à une commande politique.

Au plan local :

Ces deux chantiers se traduisent par une industrialisation des tâches (pools téléphoniques) et une restructuration des services pour aboutir à des fusions de services (Sip , Sie, Sdif, SGC).

Au cas particulier, vous avez choisi de nous donner pour ce CTL des informations partielles et au compte-goutte.

En effet, la présentation ré-organisationnelle du CFP de Rennes Magenta n'est aucunement détaillée par un calendrier des travaux et des déménagements des services et des agents. Dans un tel contexte, le flou demeure et nous ne pourrions donc que donner un avis défavorable à cette «pseudo présentation»!

Avec le rebond de l'épidémie de la Covid-19, et le passage du département d'Ille-et-vilaine en zone de circulation active du virus nécessitant le maintien des distanciations sociales, il apparaît d'ores et déjà que la chasse aux mètres carrés, les déplacements massifs de collègues, les travaux immobiliers, la pérennité des pools téléphoniques et les restructurations de services ne devraient plus être à l'ordre du jour.